

rapporteur de la loi sur la presse. Ne craignez rien, ce n'est pas là du compte rendu parallèle, perpendiculaire ou autre, c'est uniquement un bout de discussion. M. Nogens Saint Laurent est venu faire l'éloge public, solennel, à la face du monde du *Petit Journal* : La rédaction, a-t-il dit, est instructive et très convenable ; et plus loin : « Je crois qu'il (le *Petit Journal*) est très bon, très utile, » et cela est accompagné d'un éloge personnel pour M. Timothée Trimm. Pas une voix n'est élevée à la Chambre pour protester et la majorité qui se montre si dure pour la presse politique, semble montrer de la tendresse pour le *Petit Journal*. Voilà qui est fait pour nous exaspérer. Un jour, dans une conférence à la salle Valentino, M. Timothée Trimm qui était à la tribune voulut essayer de démontrer l'influence moralisatrice du *Petit Journal*. Aux premiers mots, il fut interrompu par des huées et des sifflets, et comme c'est un homme d'esprit, il abandonna immédiatement cette thèse grotesque.

Comment ! on vient nous dire, faisant ainsi une monstrueuse réclame, que cette littérature est saine et utile ; on prétend que les aventures de Rocambole, le héros du bague, écrites dans un jargon qui déshonorerait notre belle langue si elle n'était au dessus de pareils outrages, exercent une heureuse influence ; et la majorité et la minorité n'ont pas protesté. Autrefois, c'étaient les œuvres de nos grands penseurs, de nos grands écrivains qu'on lisait, que l'on cultivait au dehors de nos frontières. Aujourd'hui, on vient glorifier devant les étus du suffrage universel cette littérature malsaine qui au dehors nous fait juger si sévèrement et au dedans corrompt le goût et le sens moral d'une quantité innombrable de lecteurs. Et c'est pour cette littérature qu'on réclame l'affranchissement de l'impôt ! Il faut bien la favoriser, assurer son existence. Rocambole *for ever* ! et vive l'argent ! que M. Millaud allume ses lampions !

Le général Fleury assistait à la séance d'hier : il n'est donc pas parti pour Berlin. Quant à la mission du prince Napoléon on s'en occupe peu ici. Le prince a joué depuis plusieurs années un rôle si effacé qu'on a quelque peine à le croire chargé d'une grave négociation. Ses opinions relativement avancées sont assez mal vues des hobereaux petits et grands de Berlin et nous ne croyons qu'il puisse exercer une influence féconde dans l'intérêt de la France : il nous semble puéril d'attribuer au prince le projet de détacher la Prusse de la Russie.

Point de nouvelles intéressantes de l'étranger : les longues dépêches de l'Agence Havas sont absolument vides.

On assure que l'émission de l'emprunt n'aura plus lieu que dans les premiers jours d'avril, après le détachement du coupon trimestriel. Ce sera le 6^e emprunt depuis le rétablissement de l'empire : les emprunts antérieurs s'élèvent au chiffre imposant de 2 milliards 300 millions. Le 6^e complètera peut-être les 3 milliards.

Hier ont été exhumés les restes de Daniel Manin, déposés dans le caveau de la famille Ary Scheffer, et qui vont être transportés à Venise.

On attend dans le public avec une vive curiosité la publication des pièces que doit publier le *Pays*. On en parle dans le monde du journalisme, on en parle à la Chambre, dans les colloques. Il paraît même que, en haut lieu, on s'est occupé du scandale causé par le *Pays*, ayant pour rédacteur en chef un député de la majorité, et l'on en aurait exprimé son mécontentement. Cela ne nous surprend pas.

Déjà, nous entendons répéter que M. Gratiern de Cassagnac ne serait plus candidat officiel lors des prochaines élections. Il aurait pour concurrent M. Mocquart, fils de l'ancien secrétaire de l'Empereur.

Sur les sollicitations de certains députés de la droite, l'administration du Corps

législatif fait construire un escalier qui permettra au public de se rendre dans les tribunes sans passer dans la salle des Pas perdus que tous les députés traversent pour se rendre à la séance ou en sortir.

Messieurs les protecteurs de la vie privée ne veulent pas que le vulgaire puisse le contempler de près. Le vulgaire est familier et fait des remarques peu flatteuses pour les grâces extérieures de tel ou tel honorable.

CH. CAROT.

CHRONIQUE DU JOUR.

Le nouvel emprunt de 440 millions qui va être discuté au Corps législatif sera le septième depuis l'avènement du second empire, sans y comprendre l'emprunt de Paris voté dans la session de 1865, et qui était de 250 millions.

Il y a d'abord eu l'emprunt de 250 millions en 1854 ; le projet, présenté le 6 mars, fut voté le 7 du même mois et promulgué le 11. Il y a eu ensuite un emprunt de 500 millions en 1855, présenté le 27 décembre, voté le 28 et promulgué le 30. Un troisième emprunt de 750 millions, venu presque immédiatement après celui de 500 millions, fut voté sans discussion. Un autre emprunt de 125 millions a été discuté et voté en deux jours.

En 1859 on a encore emprunté 500 millions ; le projet de loi fut voté en une seule séance. Enfin, l'emprunt de 300 millions de 1864 a passé aussi rapidement dans la séance du 24 décembre.

La Chambre de 1868 se montrera-t-elle fidèle aux traditions expéditives de ses devancières ? C'est ce que nous verrons bien.

On écrit de Paris, 6 Mars :

Cent quarante-six jeunes gens de Canada, enrôlés volontairement dans l'armée pontificale, sont arrivés hier soir à Paris, et reprennent aujourd'hui même la voie de Marseille, d'où ils s'embarqueront aussitôt pour Rome. De la gare de l'ouest à l'hôtel Fenelon, près de l'église Saint-Sulpice, ils ont traversé la ville, drapeau en tête. Ils portent un uniforme et sont déjà organisés militairement. Ce sont tous enfants de famille, de noble mine et de très-belle prestance. Ils servent à leurs frais, leur voyage ni leur service ne coûteront rien au trésor pontifical ; le comité catholique canadien a pourvu à tout.

Ils se sont donnés des chefs pour le voyage. Celui qui les commande, M. Tailleur, membre distingué du barreau de Montréal, est un homme remarquable par sa vigueur et sa gravité. Leur tenue est d'ailleurs parfaite. Il suffit de les voir pour reconnaître des gens de bien qui font une œuvre de bien. Le grand sentiment qui les anime se lit sur leurs visages.

Le vénérable Evêque de Montréal, après les avoir bénis, leur a donné deux aumônières, dont l'un est chanoine de la métropole. Leur voyage a été jusqu'ici constamment heureux. Sur mer, le temps a été si beau, qu'ils ont pu avoir la Messe tous les jours. Ils se louent de la bienveillance et de la sympathie qu'ils ont rencontrées partout. En Canada, leur passage à travers chaque village était véritablement un triomphe. On leur présentait des adresses toutes vibrantes des plus mâles accents de la tendresse, de l'honneur et de la foi.

Ils ont entendu ce matin la Messe à Saint-Sulpice. Le vénérable M. Hamon, après leur avoir donné la bénédiction, leur a adressé une chaleureuse allocution.

À la sortie de l'église, le public s'est porté aux portes, et sur deux rangs, le front découvert, il a regardé passer ces beaux et graves jeunes gens, avec l'affectueux respect qu'inspire l'amour de la justice poussé jusqu'à l'abandon de la vie. Une autre brigade de 150 volontaires Canadiens arrivera dans un mois. C'est un

spectacle auquel Paris ne devait pas s'attendre, de voir passer une troupe de Croisés. Cependant les voici.

L'amendement sur les faits de la vie privée a excité le rire de tous les salons. Les journaux ne pourront, dit l'*Union*, ni raconter le bal de Mme X..., ni parler de sa promenade au bois, ni faire allusion à une robe absurde et à un chapeau écriqué, ni annoncer un mariage, un baptême, une perte au jeu, une fuite, une vengeance, une réconciliation, une générosité. Heureuse loi ! voilà la vie privée à l'aise et la morale sauvée !

Un article nouveau de la loi sur la presse est ainsi conçu :

« Sont exempts de timbre et des droits de poste les suppléments des journaux ou écrits périodiques assujettis au cautionnement, lorsque ces suppléments ne comprennent aucune annonce de quelque nature quelle soit et quelque place qu'elle y occupe, etc. »

« Quelque place qu'elle y occupe ! mais elle n'y occupe de place d'aucune sorte, puisqu'elle n'existe pas. »

Voilà d'admirables faiseurs de lois ! Mais contre la presse tout est permis, même le défaut de langue, de logique et de syntaxe.

On mande de Florence que les députés enverront une députation à Venise pour assister à la réception des restes de Manin.

On assure à Florence et à Venise que le ministère a approuvé le programme de la cérémonie de la translation des cendres de Daniel Manin.

Les cendres de l'illustre Vénitien, de sa femme et de sa fille arriveront à la station de Santa-Lucia le 21 mars au soir. Des gondoles les accompagneront jusqu'à l'église de San Giorgino-Maggiore, où elles resteront avec une garde d'honneur composée d'officiers de la garde nationale. Le lendemain, les cendres de Manin seront transportées en grande cérémonie à Saint-Marc. Le canal sera traversé sur un pont de bateaux. Le service funèbre aura lieu à l'église Saint-Marc, et les cendres des trois personnes seront déposées dans un caveau préparé pour les recevoir.

Un journal annonce qu'une pétition « signée des principaux noms de la démocratie » a été adressée à M. Victor Hugo, à Guernesey, pour le prier de rentrer en France. On lui offrirait de le porter candidat à la députation dans une des circonscriptions de la Seine.

On lit dans la *Liberté* :

« Tous les membres de la famille de Berezowski viennent d'obtenir de l'Empereur de Russie la permission de changer de nom et de s'appeler Nikoline. »

Bien des gens habitués au régime du journalisme se sont étonnés de n'avoir vu aucun Communiqué répondre à un bruit qui a couru avec persistance sur l'évasion Berezowski. Un démenti tout au moins éclaircirait l'opinion toujours préoccupée du sort des grands criminels, d'autant mieux qu'on raconte une légende tellement affreuse tellement honteuse, tellement invraisemblable surtout qu'il n'est pas possible de l'imprimer.

Nous avons appris, il y a quelques jours, la nomination d'un général prussien au ministère de la guerre du grand-duché de Bade. On nous a recommandé le calme.

Un autre général prussien vient d'être appelé à remplir les mêmes fonctions à Stuttgart. — Du calme.

Un troisième général prussien est nommé à Munich. — Du calme, toujours du calme.

Un quatrième général prussien s'installe à Darmstadt. — Du calme, mille tonnerres, du calme.

J'ai cherché hier soir, je cherche encore ce matin la suite du voyage du prince Napoléon dans les journaux. Plus de voyage, plus de prince ; tout a disparu.

M. de Bismarck a séquestré toute la fortune du roi de Hanovre, toute la fortune qu'il peut attendre. Le roi de Hanovre est encore trop riche pour n'être plus roi.

L'alarme est au camp des petites cours germaniques, M. de Bismarck nous fait des amis.

Hier, les fonds publics de l'Allemagne étaient en hausse, on s'en inquiétait à la Bourse de Paris ; les idées de guerre naissent d'elles-mêmes en présence des immenses armements de l'Europe.

M. Rouher nous a versé à la tribune le contre-poison : J'ai la satisfaction, a-t-il dit, de déclarer au Corps législatif que les relations diplomatiques de la France avec les puissances donnent au gouvernement la conviction profonde que la paix ne sera pas troublée. Les nuages qui semblaient, il y a quelques mois, poindre à l'horizon, sont à nos yeux complètement dissipés. Cette déclaration est l'expression caractérisée de la politique du gouvernement.

Voilà qui est bien, mais les ministres régneront et ne gouverneront pas.

Le contingent sera de cent mille hommes. M. E. Youllet annonce à l'armée de nombreuses promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

La Bourse ne demanderait pas mieux que d'avoir confiance dans les paroles du ministre d'Etat ; elle en tiendra un certain compte, à n'en pas douter, mais elle attendra pour partager sa conviction le retour du prince Napoléon. J. FLEURICHAMP.

Est-ce du Nadaud ? — Telle est la question que les gourmets de musique se répètent en fredonnant certains couplets anonymes qui ont un succès de vogue en ce moment. Il s'agit encore de M. Haussmann, dont le nom a été un peu travesti pour la circonstance :

Osman, préfet de Bajazet,
Fut pris d'un étrange délire ;
Il démobilisait pour construire,
Et pour démolir construisait.
Est-ce démence ? Je le nie,
On n'est pas fou pour être musulman :
Tel fut Osman,
Père de l'osmanomanie.

Expropriant tout sous ses pas
Sauf indemnité préalable,
Il fit une ville habitable
Pour ceux qui ne l'habitaient pas.
Sa mémoire sera bénie.
On n'est pas Turc pour être musulman.
Tel fut Osman...

Un affreux malheur vient d'atteindre Mme Carlotta Patti. Son mari, M. Scolla, est devenu fou !

Les concerts Ulman ont été momentanément suspendus à Marseille.

Il faut ajouter, pour compléter cette note que publient nos confrères, que le père de M. Scolla est mort fou dans un hospice d'aliénés, à Milan, et que le fils à cette heure, est enfermé dans le même hospice. M. Scolla est un ancien ténor, qui, veuf, a épousé Carlotta Patti, il y a environ six ans.

Pour la chronique du jour : A. DORMEUIL.

Bulletin commercial

Roubaix, 7 mars.

Nous avons toujours beaucoup d'acheteurs, et il s'est traité cette semaine un bon nombre d'affaires. La réaction sur les prix des cotons bruts avait bien rendu les acheteurs plus difficiles, et la hausse que les filateurs et les fabricants demandaient était beaucoup plus contestée ; mais la reprise de ces derniers jours a prouvé victorieusement qu'il ne faut plus se faire d'illusions, et qu'on ne verra plus les bas cours de la laine et du coton. Aussi espère-t-on que la hausse se fera progressivement.

Les magasins sont fort peu garnis en ce moment, et l'on peut constater facilement que presque toutes les bonnes sortes man-

quent surtout en articles nouveaux. On se plaint du retard des livraisons, ce qui est bon signe, et les teinturiers et apprêteurs ont beaucoup d'ouvrage. Il se fait en ce moment des tentatives pour engager de grosses affaires par anticipation, et il suffirait des plus légères concessions pour les décider ; mais les fabricants ne paraissent pas pressés de s'engager aux cours actuels, qui ne sont pas encore rémunérateurs.

Il y a depuis quelque temps un mouvement sur les articles noirs, orléans, reps et cretonnes.

Le tissage mécanique à façon est maintenant fort sollicité. Il est à espérer que les mauvais jours sont passés pour cette industrie, et qu'elle pourra prochainement travailler sans perte.

Nous n'avons pas appris que les filatures de laine qui étaient arrêtées eussent repris leur travail ; mais cela ne peut tarder, puisqu'on parle d'une augmentation dans les prix de filature.

J. REBOUX.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, une note qu'il nous paraît utile de publier :

La hausse qui existe dans le prix des matières premières s'accroît de plus en plus. — Il n'est plus possible que la fabrication vende aux anciens prix ; et cependant que de difficultés pour arriver à un prix plus rémunérateur ? cette circonstance jette le désarroi parmi nos industriels. — Les acheteurs craignant de subir cette hausse se hâtent d'arriver sur notre place. C'est du reste le moment de faire les assortiments de printemps en nouveautés. — Il faut bien que chaque magasin ajoute à son ancien stock quelques articles nouveaux. C'est ce qui a provoqué pour ces derniers articles un écoulement qui entretient un peu d'activité dans nos manufactures.

Les articles ordinaires continuent d'être malheureux. On continue de les vendre à vil prix parce qu'ils subissent particulièrement la concurrence anglaise, cette constance amène le découragement chez beaucoup d'industriels qui avaient l'habitude de ne produire que ces tissus là. — Cela est d'autant plus regrettable que la nouveauté n'étant pas d'une vente restreinte ne saurait servir d'aliment à une fabrication comme la nôtre.

Nouvelles des Marchés anglais

Laines. — On est plus calme aujourd'hui. Les filateurs s'étant bien approvisionnés, achètent moins. L'augmentation des prix arrête toute spéculation, surtout en présence des ventes publiques annoncées pour cette semaine. Cependant, les prix se maintiennent bien, la fermeté est générale et peut-être n'a-t-on pas encore touché les cours les plus élevés. Quelques sortes, telles que les belles brebis, sont très-faciles à vendre, à cause de leur rareté. On constate une augmentation considérable dans les prix des Alpagas et Poils de chèvre. Les blouses et les laines très-courtes se vendent très-bien avec faveur.

Fils. — Il y a moins d'animation dans les fils ; mais les filateurs ayant pris des ordres très-larges, se soucient peu de vendre, et il n'y a pas de changement dans les prix. Les maisons d'exportation ont tenté des offres plus basses que la semaine dernière, mais, à très-peu d'exceptions près, elles ont été refusées. Aux prix d'il y a quinze jours, on ferait certainement des affaires.

Tissus. — Il y a également du calme dans les tissus. Les maisons d'intérieur et les exportateurs ont diminué sensiblement leurs opérations, qui ont du reste été assez étendues pour satisfaire à leurs besoins pendant un certain temps. Les marchés cotonniers étant moins excités, on revient à plus de modération dans les affaires. Les prix restent fermes. (Bradford Observer.)

— Et quel est l'homme ?
— Ah ! voilà... C'est un capitaine des archers du roi.

— Les archers avaient une réputation de bravoure solidement établie.

— Rien que cela ! fit Giraud.

— On n'a pas mieux pour le quart-d'heure.

— Décidément, c'est une rude commission, reprit Giraud ; et l'on paiera ?

— Grassement.

— Le mot est élastique ; j'aimerais bien un chiffre.

— Vingt livres parisis.

— C'est peu... Enfin, explique-moi toujours l'affaire.

— La voici, en quelques mots : Le capitaine en question a rendez-vous pour demain soir, dans une petite maison qu'on indiquera, avec une dame. On sera introduit dans cette maison, où le capitaine arrivera probablement le premier ; la chose alors sera facile, on le saisira, on le baignonnera et on l'entraînera aisément jusqu'à la trappe d'un caveau où on le fera descendre.

— Bien ; et s'il n'arrive pas le premier ? Si c'était la dame, au contraire ?

— Ma foi, il faudra agir en présence de la dame.

— Malgré les cris ?

— C'est dans un quartier isolé ; les cris ne sont pas inquiétants. Puis, une femme qui a peur ne crie pas.

Giraud prit son menton dans sa main et se mit à réfléchir.

— Décidément, cela vaut trente livres, dit-il.

— On en mettra vingt cinq.

— Trente, pas un denier de moins, Songes-tu qu'il faut que j'aie avec moi

deux hommes bien disposés à cette entreprise ?

— Tu crois. Un ne suffirait-il pas ?

— Eh bien ! fais l'expédition toi-même. Je te dis deux hommes.

— Soit ! deux hommes, auxquels tu donneras à chacun un écu.

— C'est mon affaire. Je sais payer ce que les choses méritent. C'est à prendre ou à laisser ; je ne me dépars pas de mon chiffre.

— Ce sera donc trente livres.

— Dont tu me réponds du paiement.

— Sur parole.

— Ce n'est pas assez. Sur ta vie.

— Allons, c'est dit. Tu seras payé le soir même. Ope !

Et Giraud frappa dans la main de Guillaume.

— Et comment est-il, ce capitaine ?

— Je ne sais ; un homme comme un autre... Du reste, la maison est déserte, il n'y a pas à craindre un erreur ; le premier homme que tu verras, ce sera lui.

— C'est entendu.

— Demain, à la nuit tombante, trouve-toi avec tes deux hommes...

— Si je n'en prends qu'un ?

— Cela te regarde, à présent...

— Je n'en prendrai pas, pensa Giraud.

Eh bien ! l'endroit ?

— Demain, à la nuit tombante, reprit Guillaume, rouve-toi donc avec ton aide ou tes aides aux environs de la porte Baudet, et je te mènerai moi-même à la maison en question.

— J'y serai... Allons, camarade, quittons-nous... J'ai affaire ailleurs.

— A ton aise ; ne te fais pas pendre d'ici à demain.

— La corde qui doit me pendre, dit sentencieusement Giraud, n'est point encore filée.

— Elle le sera, ne désespère pas.

— Ex-empereur, je te salue.

— A demain, fit Guillaume.

— Tu ne m'attendras pas, tu peux y compter, dit Giraud.

Et celui-ci prit le Grand-Pont, se dirigeant vers l'intérieur de Paris, de l'autre côté de l'eau.

— Voilà pourtant jusqu'où a pu descendre un ancien clerc de la chambre des Comptes, dit maître Guillaume Saboureau en pensant à son camarade ; cela fait pitié... Sur mon âme, j'ai soif, une soif de damné.

En ce moment, la cloche de Notre-Dame se fit entendre. Il était huit heures, le couvre-feu sonnait.

— Bon ; que ne vais-je me désaltérer chez Geneviève, pensa Saboureau ; je vient de gagner cent livres... moins trente que je donnerai à ce diable de Giraud, il m'en reste septante. Cela vaut la peine d'arroser un peu ce pauvre gosier.

En pressant le pas, Guillaume arriva devant la taverne de Geneviève au moment où la porte était encore entrebâillée. Il vint tomber comme une avalanche à l'intérieur.

— Geneviève, du vin, de votre meilleur !... Je vous dois six blancs ; je vais vous les payer. Il faut être pauvre mais honnête.

Geneviève avait éteint ses lampes et n'avait plus de lumière que dans sa propre chambre ; c'est jusque-là que Guillaume pénétra.

— Comme cet homme est laid, dit le petit Pierre qui venait d'être couché.

Guillaume ne remarqua pas cette flatteuse observation.

— Ne vous avais-je pas prié, maître Saboureau, de ne jamais rentrer ici ?

— Voyons, voyons, ne vous fâchez pas, belle tavernière ; donnez-moi un pot de vin, je l'avale et je me salue.

— Le couvre-feu est sonné, je ne peux pas vous donner à boire.

— Mais vos lampes sont éteintes ; donnez-moi cela ici. Tenez, cette table, qui a l'air d'être placée là tout exprès et qui porte, par ma foi, la trace des gobelets.

— C'est la petite table où se met le prévôt Etienne Marcel, lorsqu'il vient parfois oublier sa grandeur auprès de son ancienne victime.

— Pauvre Geneviève !

— Cet homme-là est bien laid ! répéta Pierre.

— Je vous prévient, maître Saboureau, que je vais vous faire jeter dehors par la première ronde du guet qui va passer.

— Le guet vous fait-il quelquefois l'honneur de passer dans votre sale petite rue ?

— Souvent.

— Eh bien ! donnez-moi mon vin, et je m'en vas.

— Je vais vous donner du vin, dit Geneviève, mais par le saint nom du Christ, je vous jure que c'est la dernière fois.

— Donnez toujours !

La jeune femme comprit bien qu'il ne lui était pas possible de lutter contre cette masse ; elle lui apporta du vin et pria Dieu tout bas de la débarrasser bien vite de cet homme.

ADOLPHE FAURE.

(La suite au prochain numéro.)